

PLASTIQUES MOULES TENUE A L'HUMIDITE

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation de la tenue à l'humidité des plastiques moulés sous forme d'éprouvettes ou de pièces.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à immerger des éprouvettes de plastique moulé dans une solution aqueuse d'un tensioactif à 60 °C, pendant une durée déterminée et à vérifier l'aspect.

3.APPAREILLAGE ET REACTIF

3.1.BAIN THERMOSTATIQUE

de 2 litres maximum permettant une mise en température de 60 °C ± 2 °C.

3.2.TENSIOACTIF

type sodium dodécyle sulfate de chez PROLABO.

3.3.EAU DEMINERALISEE

4.EPROUVETTES

Les éprouvettes à essayer doivent avoir des dimensions minimales de 50 x 50 mm et peuvent être découpées soit dans d'autres éprouvettes, soit dans des pièces.

5.MODE OPERATOIRE

- Préparer une solution à 10 g/l de tensioactif (3.2).
- Etablir la température du bain (3.1) à 60 °C ± 2 °C.
- Immerger les éprouvettes en position verticale.
- Après 22 heures d'immersion, sortir les éprouvettes, les rincer à l'eau déminéralisée (3.3) et les sécher à l'air comprimé sec.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Examiner, dans les conditions définies par la méthode d'essai D15 1343 :

- les variations éventuelles :
 - de teinte,
 - de brillance,
 - de transparence,
- les défauts superficiels (le cas échéant) tels que : fissures, marbrures,...

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence de l'échantillon (composition, teinte, grain, origine du moulage) et le nom du fournisseur,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuel susceptibles d'avoir agi sur les résultats.